

# MAIRIE DE MANTEYER

## SÉANCE DU 5 JUIN 2026

DE-053-2026

Nombre de membres  
afférents au CM : ..... 15  
Nombre de membres en  
exercice ..... 15  
Nombre de membres  
présents ..... 12  
Nombre de membres ayant  
pris part à la délib..... 15

Date de la convocation  
1/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin à dix-huit heures quarante-cinq minute, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

**Présents :** REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Éric - PAUCHON Sylvie - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - PERRET Orianne - Michel PONS - ERLINGER Delphine - CELCE Chantal

**Absents excusés représentés :** CHARBONNIER Mélanie (pouvoir à Frédéric REY)  
CHEVALIER Lina (pouvoir à Charlotte JULLIEN)  
PETROW Janeck (pouvoir à Georges ALLEMAND)

**Absents excusés :**

M. ALLEMAND Georges a été désignée secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20260605-053-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026

**Objet : Désignation des membres des commissions communautaires de la CCBD**

Monsieur le Maire expose :

La communauté des communes a mis en place 7 commissions pour lesquelles elle nous demande de désigner 2 membres du conseil municipal par commission.

Il s'agit des commissions suivantes :

- Finances
- Ressources humaines et communication
- Gestion des déchets
- Services aux habitants
- Planification et solidarité Territoriale
- Attractivité et développement du territoire
- Service techniques-GEMAPI
- CIID

Après que les conseillers se soient positionnés sur chaque commission, le conseil municipal décide et adopte à l'unanimité :

La répartition des membres du conseil municipal dans chaque commission comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire



.../...